

## **Manifeste de la filière Immobilier Côte d'Azur : 10 enjeux et 50 propositions pour un territoire intelligent et durable**

La CCI Nice Côte d'Azur est engagée depuis 2003 dans une démarche en faveur du logement des actifs, facteur-clé de l'attractivité de notre territoire. Elle soutient activement la filière Immobilier qui représente 11% du PIB et génère deux emplois par logement construit.

Au-delà de l'impact de la crise sanitaire, qui a nécessité la mise en place d'un plan de relance dès avril 2020, la filière Immobilier souffre de maux structurels qui ont des conséquences sur l'ensemble de la chaîne de production du logement et pénalisent l'économie azuréenne.

La problématique foncière, les délais administratifs, les recours et les contraintes réglementaires sont autant de difficultés qui accentuent le déficit de production de logements.

L'ensemble de la chaîne du logement est donc plus que jamais mobilisée face à une situation tendue aussi bien structurellement que conjoncturellement :

- Foncier rare et cher
- Aggravation du déficit de l'offre
- Niveau de ventes le plus bas depuis 10 ans
- Forte contraction des autorisations de construire
- Nombreuses contraintes réglementaires

Afin d'instaurer un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales, les professionnels du secteur ont rédigé un manifeste de la filière Immobilier. Ce document regroupe plus de 50 propositions autour de 10 enjeux majeurs, pour un territoire intelligent et durable. Il est le reflet de l'ensemble des témoignages et propositions des différentes familles professionnelles, et de 20 personnalités de l'acte de bâtir.

### **Les 10 enjeux de la filière Immobilier :**

- 1) Lutter contre la rareté et le coût du foncier
- 2) Obtenir un aménagement équilibré et durable du territoire
- 3) Contracter les délais
- 4) Optimiser les prix de sortie des logements
- 5) Améliorer l'organisation et éviter les retards sur les chantiers
- 6) Financer le logement
- 7) Avoir une fiscalité moins pesante
- 8) Encourager un parc de logements moins énergivores
- 9) Favoriser l'économie circulaire et optimiser le recyclage des déchets de chantier
- 10) Digitaliser la Filière

### **Contacts presse :**

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

Pour Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur : « *La CCI Nice Côte d'Azur est force de propositions auprès des pouvoirs publics et des collectivités sur les grands dossiers d'aménagement du territoire. L'objectif premier est d'améliorer l'attractivité de notre territoire, essentiel au développement économique. La filière Immobilier a la capacité de fédérer les partenaires de l'Acte de bâtir et de mobiliser les réseaux professionnels, privés et publics. Dans la rédaction de ce manifeste, la pluridisciplinarité des contributeurs a permis d'enrichir la réflexion et d'aborder l'intégralité des sujets : techniques de construction, enjeux environnementaux, législation de l'immobilier, digitalisation des métiers. Des solutions existent, elles exigent un travail collégial et l'engagement de tous.* »

Pour télécharger le manifeste :



*A propos de l'Observatoire Immobilier d'Habitat :*

*La CCI Nice Côte d'Azur est engagée depuis 2003 dans une démarche en faveur du logement des actifs. Elle s'appuie notamment sur les analyses réalisées par son Observatoire Immobilier d'Habitat, créé il y a plus de 40 ans et auquel participent les fédérations professionnelles de l'Acte de Bâtir, FPI, FBTP06, FNAIM, mais aussi la Banque des Territoires, la BPMED, INL'I PACA, la CAF des Alpes-Maritimes, EDF et GRDF. L'OIH analyse le marché immobilier dans toutes ses composantes : offre, ventes, typologie des logements, délais d'écoulement, tranches de prix, et produit des chiffres clés tous les trimestres à destination des professionnels. L'Observatoire Immobilier d'Habitat constitue ainsi un outil d'aide à la décision pour les professionnels de l'immobilier en favorisant les échanges avec les décideurs locaux.*

PJ : Synthèse 4 pages du Manifeste de la filière immobilier

**Contacts presse :**

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)